

PHASE 3 : PUBLICITÉ SUR LES FORMATIONS

MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS

Rédaction du document

Louis GIRAUD, IA – IPR - Délégué de la région académique PACA au numérique.

Objet du document

Élaboration des calendriers de formation – Publicité des formations.

Destinataires du document

- IA-IPR
- IEN ET / EG.
- Chargés de mission - DANE
- Webmestres des sites disciplinaires
- Webmestre DANE

Préambule

À partir du 15 juin et la fin de l'année scolaire puis au moment de la rentrée, sont mises en place des formations destinées aux professeurs et leur permettant de **développer leurs compétences numériques** pour mettre en place des formations hybrides, en présentiel ou à distance.

Ces formations sont sur la **modalité du webinaire**, c'est-à-dire un moment à distance, débutant par une présentation, suivie d'un échange entre formateurs et stagiaires. Elles sont animées par un chargé de mission de la DANE et un professeur accompagnant disciplinaire.

La durée totale du moment est de deux heures.

Principes

Les formations sont destinées à des professeurs d'une discipline. Elles sont suivies sur **la base du volontariat**, en particulier pour **ne pas perturber les cours qui sont proposés aux élèves** en cette fin d'année.

Il est donc proposé qu'une **même formation soit proposée plusieurs fois**, pour que les professeurs puissent les suivre dans des moments sans élèves.

Rencontres DANE – Accompagnants disciplinaires

Un certain nombre de moments de rencontre entre chargés de mission DANE et professeurs accompagnants ont été organisés. Ils ont permis de **constituer des binômes et de déterminer des moments de formation**.

Calendrier des formations.

Chaque discipline construit un **calendrier des formations**, évolutif, sur lequel s'installeront au fur et à mesure de nouveaux créneaux.

Ce calendrier sera placé sur le site disciplinaire.

Il comportera, pour chaque moment :

- Les noms des animateurs
- Le thème,
- Les identifiants de connexion permettant d'accéder à la classe virtuelle.

Réaliser la publicité du dispositif

Pour donner de la publicité à ces formations, les inspecteurs sont invités à **écrire à leurs professeurs**. Ils préciseront en particulier le **calendrier de formation** (lien vers le site disciplinaire)

Le site de la DANE indexe les calendriers

Les **webmestres disciplinaires** communiqueront à la DANE les adresses de leurs calendriers de formations. Une page sur le site de la DANE récapitulera **l'ensemble des pages de formations des disciplines**.

Le correspondant pour cette opération est le responsable du site de la DANE, à qui les webmestres adresseront les liens :

Eric DEVOLDER
Eric.devolder@ac-nice.fr